SÉNAT

MARTINE
BERTHET

SENATRICE DE LA SAVOIE

Membre de la Commission des Affaires Économiques

Membre de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques

CONSEILLERE DEPARTEMENTALE DE LA SAVOIE

Canton Albertville I

Présidente de la 5ème Commission

ANETT

Vice-Présidente

Monsieur Michel Barnier
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne
75700 PARIS

Albertville, le 16 octobre 2024

Nos réfs : MB/TG

Monsieur le Premier Ministre,

Cher Michel,

Je suis interpellée par le Collectif pour les familles des agents des routes et autoroutes tués en service, fondé par Madame Morgane Chauland, suite au tragique accident survenu le 2 mars 2022 en Savoie ayant entrainé la mort de deux agents de la Direction Interdépartementale des Routes (DIR) en intervention, dont celle de son beau-père.

L'automobiliste qui consultait son téléphone au moment de l'accident a été jugé pour « homicide involontaire par la violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence » le vendredi 11 octobre dernier. Trois ans de prison avec sursis ont été requis.

Ce collectif se mobilise pour les familles des victimes mais aussi pour la sécurité des agents en intervention. Il déplore des procédures de travail et de sécurité anciennes alors que les infractions routières évoluent. Il déplore également le manque de considération pour les agents concernés et leurs familles.

Un certain nombre de propositions m'ont été exposées pour renforcer la sécurité des agents et la prévention chez les automobilistes. Le Collectif propose entre autres, de faire évoluer les questions posées à l'examen du code de la route, la possibilité de verbaliser les automobilistes à partir de caméras embarquées sur les fourgons d'interventions, de renforcer le balisage lumineux, et d'accroitre la dureté des peines. C'est aussi la considération du métier qui doit évoluer et intégrer la pénibilité et le risque permanent.

Permanence parlementaire - 94 rue de la République - BP 70064 - 73203 Albertville Cedex
04 79 10 76 26
Sénat - Casier de la Poste – 15 rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06

SÉNAT

Aussi, un travail pour améliorer cette situation peut-il être mis en œuvre par M. le Ministre des Transports et par ailleurs est-il prévu que l'examen de la proposition de loi *créant l'homicide routier et visant à lutter contre la violence routière* soit remis à l'ordre du jour législatif ?

Je vous remercie, Monsieur le Premier Ministre, pour l'attention particulière que vous porterez à mon courrier et vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations.

Avec mon amitié et
mon soutien,

Martine Berthet